



BARÈME HONORAIRES TRANSACTIONS TTC à la charge du vendeur (sauf convention contraire)

Jusqu'à 50 000 €	10 % TTC
De 50 001 € à 100 000 €	8 % TTC
De 100 001 € à 150 000 €	7 % TTC
De 150 001 € à 250 000 €	6 % TTC
De 250 001 € à 500 000 €	5 % TTC
De 500 001 € à 1 000 000 €	4 % TTC
Au-delà de 1 000 001 €	3,5 % TTC



Remises « Fidélité » (cumulables)



- ✓ **5% de remise** pour toute signature d'un mandat exclusif «by orpi»
- ✓ **5% de remise** pour tout client ayant déjà conclu une transaction avec l'agence ou tout client du service gestion locative

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2022

Agence ORPI Chaduc

« La mémoire immobilière depuis 1950 »



BARÈME HONORAIRES LOCATION & GESTION

HABITATION - MAISONS – APPARTEMENTS -

HONORAIRES DE GESTION			HONORAIRES DE LOCATION				
Honoraires sur encaissements	Option 1 5 % TTC	Option 2 7,5 % TTC	À LA CHARGE EXCLUSIVE DUBAILLEUR				
			Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones		
			Honoraires d'entremise et de négociation (<i>Montant TTC</i>)				
			250 € TTC				
			A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE				
			Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones		
			Honoraires visites preneur, constitution dossier, rédaction bail (<i>Montant TTC</i>)				
			12,00 €/m ²	10,00 €/m ²	8,00 €/m ²		
			Établissement état des lieux (<i>Montant TTC</i>)				
			3,00 €/m ²	3,00 €/m ²	3,00 €/m ²		
	Encaissement des loyers, des charges, des dépôts de garanties et établissement des quittances	✓	✓				
	Relance du paiement des loyers (simples, recommandés, téléphoniques)	✓	✓				
	Révision des loyers	✓	✓				
	Régularisation des charges	✓	✓				
	Gestion des travaux courants	✓	✓				
	Établissement des comptes mensuels, réédition des comptes au mois ou au trimestre	✓	✓				
Décompte et restitution des dépôts de garantie	✓	✓					
Suivi des diagnostics immobiliers	✓	✓					
Paiement des charges de copropriété		✓					
Gestion des sinistres (rendez-vous d'expertise, relation syndic, appel en garantie des différentes compagnies d'assurances)	vacation	✓					
Estimation patrimoniale		✓					
Gestion des gros travaux	vacation	✓					
Gestion des procédures contentieuses	vacation	✓					
Gestion des procédures de déplaçonnement du loyer lors du renouvellement de bail	vacation	✓					
Représentation en commission de conciliation		✓					
Aide à la déclaration des revenus fonciers	forfait	✓					
			HONORAIRES ASSURANCE LOYERS				
			Garantie loyers impayés, durée illimitée plafond 90 000€, détérioration immobilière 10 000€, protection juridique 6000€		2,7% sur le quittancement (dont 0,5 % de frais de gestion)		
			HONORAIRES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES				
			Aide à la déclaration des revenus fonciers		7000€ TTC et 4000€ TTC par lot principal supplémentaire		
			Vacation horaire avec déplacement (suivi travaux, RDV expertise...) 1 ^{re} heure :		105,00€ TTC		
			Heure supplémentaire :		50,00€ TTC		
			Vacation horaire en agence (suivi administratif, contentieux, sinistre...)		75,00€ TTC		
			BAUX COMMERCIAUX + PARKING/BOX				
			Recherche de locataire/négociation/Rédaction BAUX COMMERCIAUX		10 % TTC du loyer triennal à la charge exclusive du locataire		
			Gestion locaux commerciaux - <i>Taux TTC</i>		8 % des encaissements		
			Parking/box : Honoraires Location, rédaction bail TTC		120€/ Locataire 120€/ Propriétaire		

Agence ORPI Chaduc

« La mémoire immobilière depuis 1950 »

Place du 8 mai 1945 / 135 Av du Général de Gaulle 94490 Ormesson sur marne. SAS (Société par Actions Simplifiée) NOTRE PROJET IMMOBILIER au capital de 8.000,00 €. RCS Créteil 533058053. CPI 9401 2018 000 037 399, délivrée par CCI de Paris Île-de-France 21 av Gén de Gaulle 94038 CRETEIL Cedex. Garantie GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS. Montant garantie T140.000 € / G 320.000 €. TVA intracommunautaire FR 64 533 058 053.

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2022